

Leçons des Ecoles de la Deuxième Chance en France

Forum OCDE
20 septembre 2010

Des emplois pour les jeunes

Les défis politiques pour les pays de

l'OCDE
Région
PACA



Une Initiative Européenne

Une initiative européenne proposée, en 1995, dans le Livre Blanc « Enseigner et apprendre. Vers une société cognitive », présenté par Mme Edith Cresson.

1997 à Marseille : création de la première école en Europe

L'E2C de Marseille est soutenue par **toutes les collectivités locales** : Conseil Régional PACA, Conseil Général 13, Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, Ville de Marseille et Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille Provence.

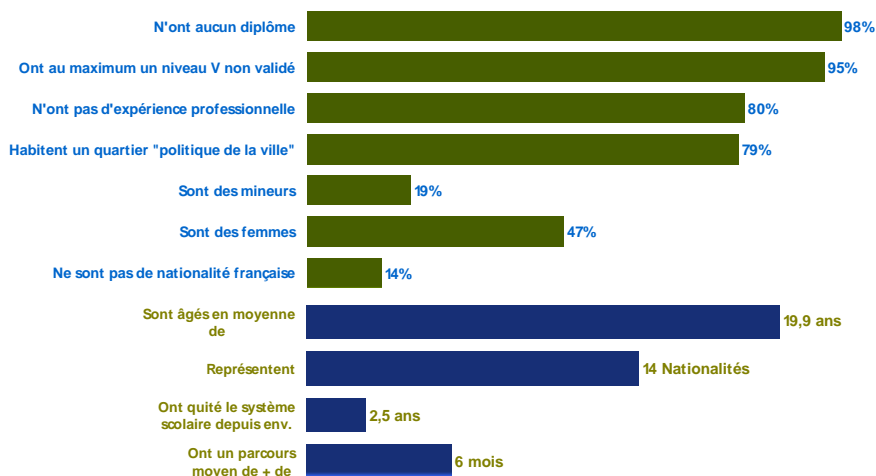
Mission : insertion professionnelle et sociale par l'éducation

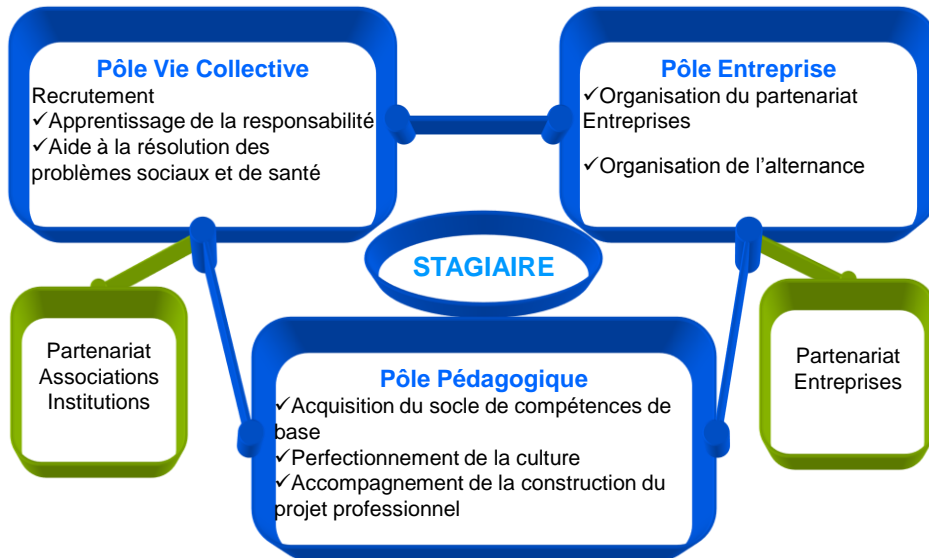
-
-

L'accès à l'emploi et/ou à une qualification

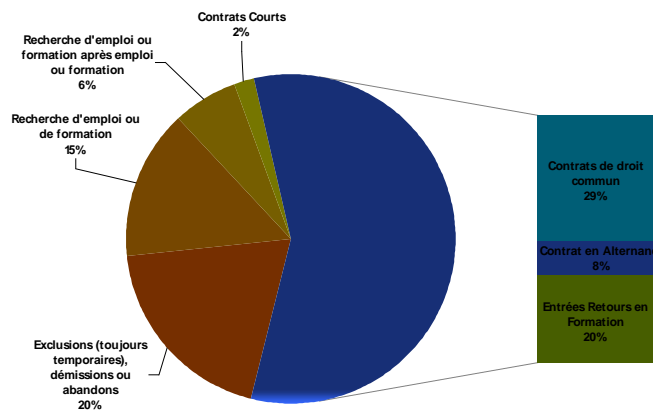
Une remise à niveau sur le socle de compétences fondamentales (mathématiques, français, bureautique/ numérique) le niveau « 16 ans » fin de scolarité obligatoire.

- En France 140 000 jeunes quittent chaque année le système scolaire sans qualification ni diplôme, soit 17% de la classe d'âge (source MEN, 09/2010).
- En France, le taux de chômage des jeunes est de plus de 22% contre moins de 21% en Europe et 18% en OCDE. Le taux de chômage des jeunes sans qualification est près de 2 fois plus fort.
- Dans les zones urbaines sensibles en France, en 2008, le taux de chômage des jeunes hommes est de 41,7% et celui des jeunes femmes près de 30% (source ONZUS, 2009).





± **58%** de Sorties Positives sur plus de dix ans
 ± **66%** d'accès à l'emploi ou à la formation



Hors abandons prématurés, maladies, maternités, incarcérations et déménagements
 * Les résultats négatifs incluent les « non-réponses » au suivi. Le suivi des stagiaires sortis est toujours en cours

A fin juin 2010
 le réseau compte **24 membres**
 Qui gèrent **62 sites**
 Dans **14 Régions**
 Et **33 Départements**.

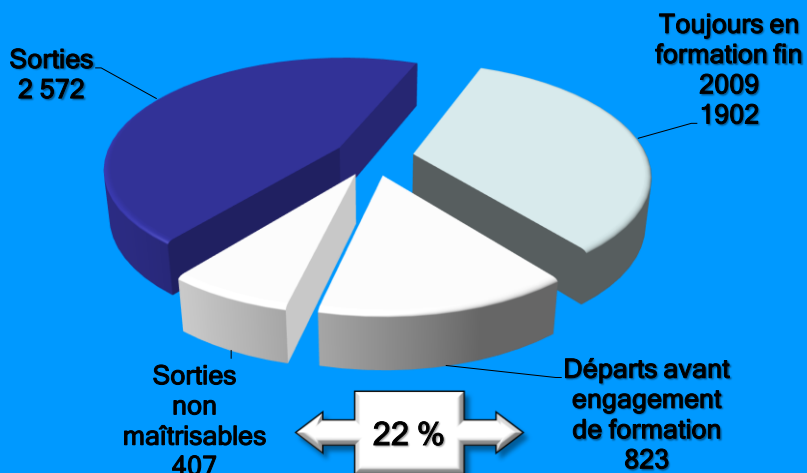


Implantation et localisation des Écoles sur le territoire



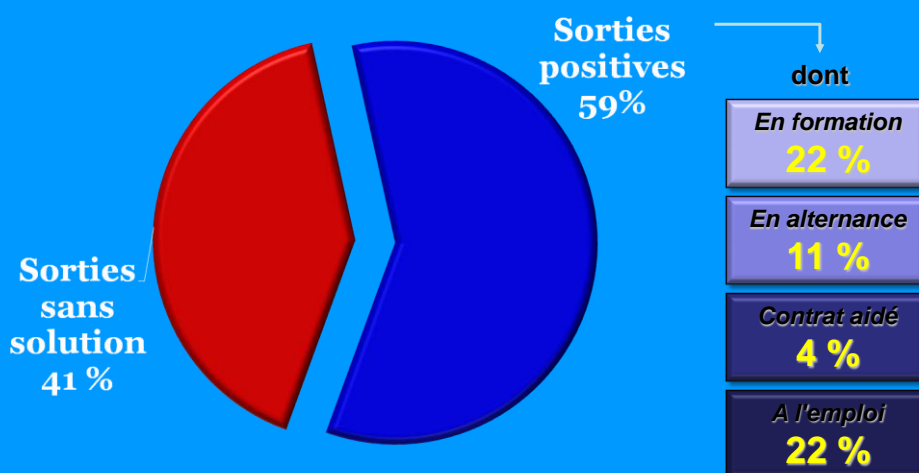
Données 2009 sur 5 704 jeunes

78% des jeunes poursuivent leur parcours



Données 2009

59% de sorties positives



Depuis 4 ans les E2C bénéficient d'une reconnaissance nationale

Textes

Loi de mars 2007:
Dispositif reconnu (article 214 14 du code de l'éducation)

Loi d'août 2008:
Habilitation à collecter la taxe d'apprentissage

Début 2009:
Avis conforme des ministères pour la labellisation.

Circulaire de mai 2009:
développement et financement des E2C.

Principales dispositions

Reconnaissance de la spécificité

- Le Public concerné
- Délivrance d'une attestation de Compétences acquises.

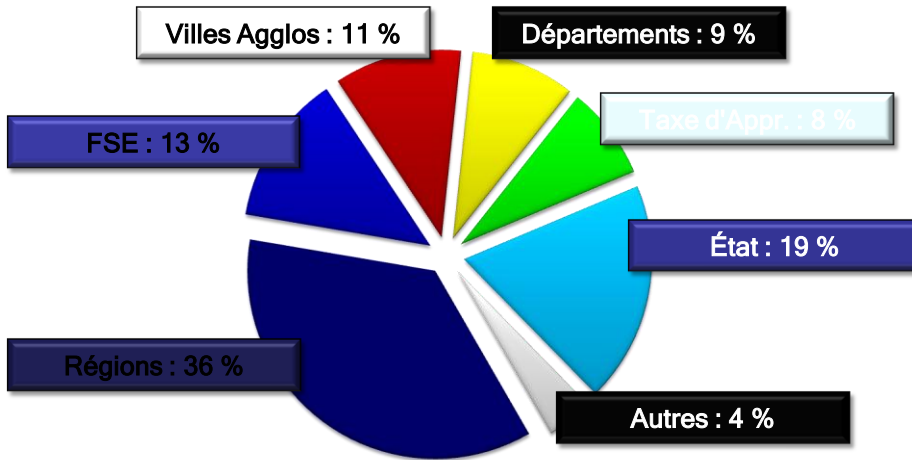
Le processus de Labellisation

- Géré par le réseau avec avis conforme de deux ministères
- Basé sur la charte des principes.

Le Financement

- Habilitation pour la taxe d'apprentissage
- Conventions possibles Etat / Régions.





1. Coût annuel par jeune entrant en 2009 7 164€
2. Coût annuel d'un jeune accueilli en 2009 5 260€
3. Financement différent d'une Ecole à l'autre.



- Une **institution** stabilisée qui propose un parcours **intégré et individualisé** pour un public dit « en échec » : éducation, insertion professionnelle et accompagnement social ;
 - Une approche dont le sens même est **l'entreprise et le métier**. Un dispositif en **alternance**, organisée pour construire un ou deux projets professionnels choisis. Un partenariat protéiforme avec les Entreprises : jusqu'au co-financement des E2C ;
 - Un processus de **labellisation** et de contrôle qualité ;
 - Un objectif de **reconnaissance de compétences acquises** : savoirs et compétences fondamentales, compétences socioprofessionnelles en entreprise et gestes professionnels; pas une logique de diplôme.
-